

Le SPAgri-CFDT en route pour une nouvelle mandature (2016-2020)

Le SPAgri-CFDT s'est réuni en congrès les 20 et 21 septembre 2016 dans les locaux de l'union régionale interprofessionnelle (URI) CFDT d'Île-de-France dans le XIX^e arrondissement de Paris.

Comme le prévoient les statuts, **le Conseil Syndical et le bureau sortants ont dressé le bilan de la mandature 2012-2016.**

Dans un contexte de réformes nombreuses et menées au pas de charge, le SPAgri-CFDT s'est attaché à renforcer la capacité d'expertise et d'action du syndicat avec la permanence et à assurer la formation des nouveaux élus, de sorte à améliorer la réactivité et la qualité des réponses aux adhérents et face à l'administration.

Ainsi, **plusieurs grands dossiers ont été portés avec succès par le Spagri-CFDT**, notamment :

- récupération des heures supplémentaires en administration centrale et en DRAAF ;
- mise en place du télétravail pour les agents du MAAF ;
- maintien du réseau national d'expertise de la DGAL ;
- recours au tribunal administratif pour faire respecter le droit syndical et éviter les licenciements abusifs.

En complément, **le SPAgri s'est engagé avec l'UFFA dans la déclinaison au MAAF des grands accords « fonction publique » :**

- déprécarisation des contractuels : titularisation, CDIisation, amélioration des conditions d'emplois des contractuels... ;
- risques psychosociaux (RPS) : mise en œuvre des diagnostics RPS dans les directions du MAAF et obtention des moyens en temps et en formation des membres des CHSCT... ;
- protocole « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR) : permettant à tous les

agents de bénéficier de revalorisations indiciaires et à terme d'une amélioration du montant des retraites.

Le SPAGri s'est également attaché à accompagner dans leurs parcours professionnels les agents impactés par des restructurations dans les DRAAF, à l'IFCE, à l'Inao et à l'Anses.

À l'issue de l'approbation du rapport d'activités, un nouveau [conseil syndical](#) a été élu, au sein duquel le [bureau exécutif](#) sera en charge de mener à bien les **orientations approuvées pour la mandature 2016-2020**, notamment :

- renforcement de l'accompagnement des agents dans leurs parcours professionnels, quels que soient leur catégorie, leur statut et leur affectation ;
- poursuite de la formation des élus dans les instances nationales et locales ;
- préparation de la consultation générale des personnels de 2018 ;
- développement des services aux adhérents ;
- collaborations avec la [FGA](#), l'[UFFA](#) et l'[URI Île-de-France](#)...